

**MARCHE DE MAINTENANCE & EXPLOITATION
ECLAIRAGE PUBLIC
2023 - 2026**

Poste	PRESTATIONS	INCLUDES	Subvention du SDESM (1)
G0	Outil informatique de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO)	OUI	à la charge du SDESM
G0	Déclaration et réception des demandes d'intervention GMAO	OUI	OUI
G0	Inventaire initial (1ère année) avec saisie GMAO en début de marché y compris maintenance corrective et une maintenance préventive	OUI	OUI
G0	Gestion des accès au réseau et consignation	OUI	OUI
G0	Rapport d'exploitation annuel	OUI	OUI
G0	Gestion des DT DICT	OUI	OUI
G0	Mise à jour de la GMAO durant la durée du marché (base de données et cartographique)	OUI	OUI
G0	Numérotation et maintien des étiquettes des ouvrages	OUI	OUI
G1	Gestion de l'énergie (vérif puissances, factures, analyse des consommations)	OPTION sur bordereau des prix	0%
G2	Intervention d'astreinte de 17h à 8h et les jours non ouvrables et fériés	PAYANT	0%
G2	Entretien correctif avec dépannage avec recherche de défaut forfaitaire par point lumineux et armoire	OUI	OUI
G2	Entretien préventif (nettoyage, contrôles électrique et mécanique, remplacement des pièces consommables)	OUI	OUI
G2	Remplacement systématique des lampes à décharge et autres pièces consommables (hors LED) en début de marché	OUI	OUI
G2	Tournées de contrôle de jour (3) et nuit (1) par an	OUI	OUI
G3A	Maintenance des éclairages extérieurs sportifs	OPTION sur bordereau des prix	0%
G3B	Maintenance des projecteurs de mise en valeur	OPTION sur bordereau des prix	0%
G4A	Plan lumière : étude de programme travaux	OPTION sur bordereau des prix	0%
G4B	Travaux sur bordereau (mise en sécurité, en conformité, économies, vétustés, passage en led, réseau...)	OPTION sur bordereau des prix	selon présentation de devis et selon tableau de co-financement
G5	Illuminations festives (installation et entretien) hors fourniture	OPTION sur bordereau des prix	0%
G6	Géolocalisation des réseaux	OPTION sur bordereau des prix	0%

(1) l'utilisation de la GMAO conditionne l'obtention de la subvention réservée aux communes reversant la TCCFE.
Le taux d'aide sera défini lors du prochain Comité syndical.